VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN,

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DU JUGE RENE T. BEAUREGARD.

A L'ENCAN, LE 25 AVRIL, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

LA SUPERBE RESIDENCE, No 2512 RUE CHESTNUT,

Entre les rues Deuxième et Troisième, Ayant un Terrain de 30 Pieds, s'Ouvrant sur la rue Deuxième.

La Résidence est moderne, ayant larges Piazzas devant et sur le côté, grand Vestibule de Réception, Salons Doubles, Bibliothèque, Salle à Manger, Office de Sommelier, Cuisine, Lavoir, etc. ; huit Chambres à Coucher et deux Chambres à Bain au premier étage ; intérieur magnifiquement fini, toutes les commodités modernes eau chaude partout ; connections d'égout ; Bâtisse dans la cour, avec Buanderie, etc.

SUPERBE TERRAIN POUR BATIR CONTIGU,

Mesurant 50 Pieds de Face à la rue Chestnut et 115 Pieds de Profondeur, Terrain Elevé, bien Nivelé, et Magnifiques Palmiers.

Terrain sur la rue Troisième, entre les rues Chestnut et Camp,

Ayant Grande Bâtisse dans le Fond, Originalement Servant comme Ecurie et Remise pour Voitures.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 17 mars 1911, No 95,775—Succession du juge René T. Beauregard—je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, 25 avril 1911, à midi, à la Bourse des *Propriétés Foncières*, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :

A. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 167, borné par les rues Chestnut, Camp, Deuxième et Troisième, mesurant comme suit : 84' 2" 4" de face à la rue Chestnut commençant à un point, 55' 7" de la rue Deuxième sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Deuxième de 114' 9", avec une autre largeur de 55' 7" sur une ligne parallèle à la rue Chestnut, avec une autre profondeur de 30' faisant face à la rue Deuxième sur une largeur totale dans le fond de 133' 7" 4" avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Troisième de 144' 9".

B. Une certaine portion de terre située dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite, mesurant comme suit : commençant à un point 64' 5" 4" de la rue Troisième, ayant une façade de 50' à la rue Chestnut, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 115' 1".

C. Une certaine portion de terre, située dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite mesurant comme suit : Commençant à un point 115' 1" de l'encoignure des rues Chestnut et Troisième, ladite portion de terre mesurant 29' 8" de face à la rue Troisième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114' 5" 4".

Le tout conformément à un plan d'arpentage de la propriété entière ci dessus décrite, dressé par C. Milo Williams, voyer, le 15 avril 1905 et annexé à un acte pardevant Charles Soniat, notaire, le 17 avril 1905.

Le droit est réservé de vendre la propriété toute ensemble, ou en partie comme ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un ou un et deux et trois ans à l'option de l'acquéreur ; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou billets de l'acquéreur en son propre ordre, et par lui endossé, portant 6 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

On ne sera admis que sur carte.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.

G. T. Beauregard et W. Winn Wight, avocats.

26mars—avril—2 9 16 23 25

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la demeure de feu Benjamin F. Howell. No 946 rue Robin, coin Constance.

A l'encan, MARDI, 2 mai, à 11 h. a. m.

PAR HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 404 rue Carondelet—Dans l'affaire de la Succession de Benjamin F. Howell, No 96,413 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de ladite Cour, en date du et signé à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 15 avril 1911, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, selon un inventaire enregistré, les meubles suivants :

Piano dit cabinet grand Emerson, ameublements de chambre à coucher en chêne et en noyer avec armoire à glace, beaux meubles de salle à manger, jolie commodité en porcelaine, beau lit en cuivre, ressorts en acier, matelas feutre, lit de plumes, miroirs, cabinets de cheminées, machine à écrire Underwood, vaisseliers en chêne, lavabos, chiffonnières, pendule cocon, monstiquaires, berceuses, éventail électrique de plafond courant alternant, armoires en sapin, beau porte-chapeau en chêne, sofas, divans, couches, rétrigérateur Monitor B, linoleum, machine à coudre de leur Monitor B, Head, calorifère instantané, Singer Drop Head, cabinet de médecine, jardinières, vases, ornements, tuyau de jardin, berceuses de galerie, une douzaine Rose Bushes, stove à gaz Jewel, Range Charter Oak, coffre-fort, ustensiles, rugs, rideaux nattes, capiers, etc. etc. vache Jersey de première qualité.

Conditions—Comptant. Dépôt rebus.

HARRY W. FITZPATRICK.

19 avril—19 23 30—mai 1 2

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

Jolie Résidence Simple à 2 Etages,

No 2126 RUE BRAINARD.

Deux Terrains Vacants Sur l'Avenue Napoléon.

Succession de Horace Valins.

No 92,144—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 18 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 23 juin 1910 et signé le 29 juin 1910, comme il est amendé par décret de la Cour Suprême, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

1° Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Six ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et la rue Berlin, les rues St-George maintenant Howard, et Green, maintenant Liberté, lesquels lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles, étant la propriété acquise par le demandeur en règle de la "Municipal Improvement Company, Limited", en vertu de l'acte passé le 20 février 1897, pardevant T. G. Spitzladen, alors un notaire en la Nouvelle-Orléans, et enregistré dans le livre des transferts 166, F. 348.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Joséphine, Jackson et Carondelet, lequel lot est désigné par le lot No 9 et mesurant 27' 5" 2" de face à la rue Brainard sur une profondeur de 122' 7" 2" entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le demandeur en règle de la Methodist Episcopal Church, South, McGehee, chargé en vertu de l'acte daté du 22 novembre 1900, enregistré en le Bureau des transferts, livre 182 fol. 56.

Les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages, connue comme No 2126 rue Brainard, contenant vestibule de réception, salon double, salle à manger, office pour "Butler", cuisine au rez-de-chaussée, au premier étage vestibule, quatre chambres, chambre à bain et cabinet de toilette.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par billets à recevoir, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 0[0 par an, de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur devant se lier en cas de procès sur les dits billets ou n'importe quelle partie de cela de payer 5 0[0 sur le montant de tel procès et aussi de promettre de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur du billet ou billets jusqu'au paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et le paiement des dits billets et intérêt, aussi l'honoraire d'avocat, les frais des primes d'assurance, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue ; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 0[0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication ; l'acte de vente et frais de certificats, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen, notaire.

MM. Fred Adolph et Walter E. Adolph et MM. Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur et Rémunérative

Dans le Quatrième District. Splendide Offre pour Placement.

Cette Maison Simple en Bois à 2 Etages,

Bien Construite, No 2817 Rue Tchoupitoulas.

Aussi la Bâtisse Contiguë Connue Comme la Crescent Manufacturing Co,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 3031-3033 rue Laurel, coin de la rue Huitième.

COTTAGE SIMPLE, No 3099 Rue Laurel.

Succession de Mme Joséphine Bernard, Veuve de Nicholas Stauder, et als., vs. Mme Mary Schaefer.

No 96,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 11 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le jugement rendu et lu en Cour ouverte le 27 mars 1911, le jugement signé en Cour ouverte le 31 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues—

Premier—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No — (*autrefois l'ilet No* quarante sept du vieux Faubourg Livaudais) borné par les rues Laurel Constance (autrefois Live Oak), Septième et Huitième, ledit lot de terre est désigné par le lot 7 et 8 et contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles, étant la propriété acquise par le demandeur en règle de la "Municipal Improvement Company, Limited", en vertu de l'acte passé le 20 février 1897, pardevant T. G. Spitzladen, alors un notaire en la Nouvelle-Orléans, et enregistré dans le livre des transferts 166, F. 348.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Joséphine, Jackson et Carondelet, lequel lot est désigné par le lot No 9 et mesurant 27' 5" 2" de face à la rue Brainard sur une profondeur de 122' 7" 2" entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le demandeur en règle de la Methodist Episcopal Church, South, McGehee, chargé en vertu de l'acte daté du 22 novembre 1900, enregistré en le Bureau des transferts, livre 182 fol. 56.

Les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages, connue comme No 2126 rue Brainard, contenant vestibule de réception, salon double, salle à manger, office pour "Butler", cuisine au rez-de-chaussée, au premier étage vestibule, quatre chambres, chambre à bain et cabinet de toilette.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par billets à recevoir, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 0[0 par an, de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur devant se lier en cas de procès sur les dits billets ou n'importe quelle partie de cela de payer 5 0[0 sur le montant de tel procès et aussi de promettre de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur du billet ou billets jusqu'au paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et le paiement desdits billets et intérêt, aussi l'honoraire d'avocat, les frais des primes d'assurance, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue ; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 0[0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication ; l'acte de vente et frais de certificats, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen, notaire.

MM. Fred Adolph et Walter E. Adolph et MM. Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Au dernier et au plus haut enchérisseur.
Veuve Geo. W. Race et als. vs E. M. Johnson et als.

No 93,557—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 23 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 avril 1911 et signé le 20 avril 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 226, borné par les rues du Canal, Commune, Carondelet et Baronne, mesurant 31 pieds, 10 pouces, 5 lignes de face à la rue Canal sur 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes en profondeur, lesquels lots commencent 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes de l'encoignure des rues Canal et Carondelet, et formant la moitié exacte d'un lot désigné originalement par le No 39 sur un plan par J. Tannesse, voyer, annexé à un acte de M. de Armas, ancien notaire, daté du 23 novembre 1809. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 810 et 812 rue du Canal. Une occasion exceptionnelle pour acquérir une des meilleures locations sur la rue du Canal et qui augmentera en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un ou à un et deux ans ou à un, deux et trois ans de crédit divisée en parcelles égales en billets convenant les intérêts respectifs des co-propriétaires, lesdits billets devant porter 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement payable annuellement ; lesdits billets devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque ; l'acquéreur devant assurer les améliorations pour le montant de la portion du crédit et de transférer les polices d'assurance au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de la vente sans estimation, et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les billets soient mis entre les mains d'un avocat pour collection, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité ; l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911, et le loyer de la terre sur ladite propriété dû à la ville de la Nouvelle-Orléans, montant au capital de huit cent soixante-deux dollars cinquante cents ($862 50), portant 6 pour cent par an d'intérêt payable trimestriellement et de payer 10 pour cent sur accompte du prix d'achat au moment de l'adjudication, et devra recevoir les loyers qu'à partir de l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 avril—22 23 30—mai 7 14 21 23

I. B. Rennyson.

Dans l'affaire de la Succession de Victo Terrio. Cour Civile de District, Division B, No 96,390—Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District, je vendrai ce cottage simple ayant quatre chambres No 2630 rue Jena, sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendent situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet Numéro 621, borné par les rues Jena, Cadiz, Sud Robertson (autrefois Breslau) et Magnolia, (autrefois Arcadia) désigné comme lot Numéro trois [3], et mesurant vingt-cinq pieds [25] de face à la rue Jena sur cent [100] pieds en profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets dudit acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1911 l'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur, et 10 0[0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

16avril—16 23 30—mai 7 14 18

Annonce Judiciaire—Interdiction de Henry Butker—No 92 756—C. U. de D., Division C. —Attention Spéculateurs et constructeurs de "Homes". Propriété de valeur commerciale et de résidence rue Broadway, entre la rue Général Hood et la Place Ferdinand rue Audubon. (10) Dix Terrains Elevés (10) chacun 30x120 avec magnifique Cottage Simple No 285 rue Broadway, coin Général Hood, comprenant un vestibule de 6 pieds, grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office retirée ayant galerie sur le devant, grande galerie sur le côté et dans le fond en parfaite condition, un grand entrepôt à deux étages, avant hangars et écuries, etc., No 245, rue Broadway. Un marché privé, No 265, rue Broadway, coin des rues Général Hood et Ferdinand, le tout devant être vendu en bloc à l'encan JEUDI, le 11 mai 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, j'offrirai la propriété ci-après décrite, conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire de l'interdiction de Henry Butker. No 92,756 Cour Civile de District, Division C.

Un demi ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No trente-deux, de Greenville, borné par les rues Chestnut, maintenant Audubon, Ferdinand Broadway et Olivier, maintenant Général Hood, et mesurant trente cents pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur, et façade sur chacune des dites rues Olivier, maintenant Général Wood et Ferdinand.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantie par lien de vendeur, devant être retenu et hypothèque spéciale devant être donnée par l'acquéreur ou les acquéreurs, l'acte de vente ou ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911 et les frais de l'acte ou des actes de vente, pardevant Alphonse J. Cunao notaire, et les actes de cela enregistrés et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

G. G. Kronenberger, avocat.

9 av—9 16 23 30—mai 7 11

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété excellente pour placement en une résidence double en bois à deux étages

Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher.

Succession de Mlle Elizabeth Ann Pleasants.

No 95,927—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 25 mai 1911, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 18 avril 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La magnifique résidence double en bois à deux étages, Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher, contenant vestibules, 9 chambres, chambre à bain de chaque côté, le terrain est désigné comme une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Foucher, Aline et l'avenue St-Charles. Ladite portion de terre est désignée comme morceau No un sur un devis dûment certifié par W. L. Hodgson encanteur, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, le 9 janvier 1895, d'après lequel devis ledit lot forme le coin des rues Prytanée et Foucher et mesure soixante deux pieds six pouces de face à la rue Prytanée, la même largeur dans le fond sur soixante-trois pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Foucher, ladite portion de terre est une partie d'une plus grande portion de terre (composée des portions de face Nos Cinq, Six, Sept et Huit), acquis originairement par Joseph Fabacher de B. Pico, le 5 avril 1890.

Un placement de mérite qui paiera très bien pour le montant investi.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur du jour de la signature de l'acte de vente. Dix pour ce pt comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente et certificats aux frais de l'acquéreur pardevant J. J. Woulfe, notaire.

23 avril — 23 30—mai 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

"HOME" DESIRABLE

En une Résidence Simple à Deux Etages, ayant grand terrain.

No 920 rue Harmony, dans un bon voisinage, No 96,564—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 25 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311, rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 avril 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

La bonne résidence en bois simple à deux étages, No 920 rue Harmony, retirée de la banquette et contenant galerie, 3 chambres, etc. Le lot de terre est situé dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Pleasants, Laurel et Constance, ledit lot mesurant cinquante quatre pieds et huit pouces de face à la rue Harmony sur cent vingt pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur, pour montants égaux, payables un et deux ans après date, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être garantis par lien de vendeur et hypothécaire, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Lewis R. Graham, notaire, dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et devra recevoir les loyers qu'à partir de l'acte de vente.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 3101-3103 rue Ste-Anne, Coin Saloedo.

Succession de François Barbarin.

No 96,098 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 31 mars 1911, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 3101 3103 rue Ste Anne, encoignure Saloedo, contenant 4 chambres, etc., de chaque côté, bâti sur un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne Saloedo, Dumaine et Lopez ; connu comme l'ilet No 414, et désigné comme lot No 16, formant l'encoignure des rues Ste Anne et Saloedo, et mesurant 29 pieds et 1 pouce de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par J. F. Braun, architecte, le 12 juin 1885, un devis duquel est annexé pour références à un acte pardevant A. S. Beck, notaire, le 7 mai 1887. Dans un bon voisinage et près des lignes de chars.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1911. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Charles Schnaidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

Succession de John McCormack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,706—Division A—Attendu que Mme Clara Seward, veuve de John McCormack, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu John Mc Cormack décédé intestat, avisant par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Fred. C. Marx, avocat.

14 avril—14 18 23

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Grande Résidence Désirable et Commode en Bois à Deux Etages,

1713 Rue Bourgogne, près Kerlerec.

SUCCESSION DE HENRY CHIAPELLA.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI, le 25 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 19 avril 1911, pour le compte de la succession de Henry Chiapella, dossier No 96,540 il sera vendu à l'enchère publique à savoir :

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, No 267, borné par les rues Bourgogne, N. Remparts, St Antoine et Kerlerec. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "B" et est situé dans le ilet immédiatement en arrière du lot "C" et à une distance de 82 pieds 10 pouces de la ligne de la rue Bourgogne, et mesurant, en mesure américaine, 24 pieds 8 pouces sur la ligne le séparant du lot "C" 45 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne le plus près et parallèle à la rue St Antoine, et d'une largeur de 24 pieds 8 pouces dans le fond.

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le *Troisième District* de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le No 267, borné par les rues Bourgogne, N. Remparts, St-Antoine et Kerlerec, ledit lot est désigné par la lettre A et mesure sur une ligne cassée 13 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Bourgogne, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur une ligne parallèle à la rue St Antoine sur le côté le plus près de la dernière rue, 129 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur une ligne le plus près de la rue Kerlerec et d'une largeur dans le fond sur une ligne cassée de 103 pieds 11 pouces et 7 lignes. Etant la même propriété acquise par le défunt Henry Chiapella de la American Homestead Co., d'après un acte pardevant Marcel Ducros, daté le 28 juin 1889 enregistré livre 129, folio 940. Les améliorations comprenant une grande et superbe résidence en bois à deux étages splendidement subdivisée, désigné par le numéro municipal 1713 rue Bourgogne, contenant salon double, vestibule, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, trois grandes chambres à coucher et vestibule, chambre à bain, deux chambres sur la galerie, eau, etc, bâtisse en bois dans le fond de la cour, ayant plusieurs arbres de différents genres, voisinage convenable, près des lignes des chars, marché, églises, écoles, etc.

Conditions—Comptant l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles I. Denechaud, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acquéreur devant déposer 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

W. J. Waguespack, avocat.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans. Division D—No 95,987.

Succession de Joseph P. Cammack.

Joli Cottage Double, Nos 2937-39 rue Berlin.

Cottage Simple à deux étages, 4224 rue Claiborne, coin Berlin.

Un Terrain, rue Magnolia, entre l'avenue Louisiana et Delachaise.

A l'Encan, MERCREDI, le 17 Mai 1911, à Midi.

PAR FREED & Co. — A. A. Freed, Encanteur—A la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier—Il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre signé du 12ème jour d'avril 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 2, borné par l'avenue Louisiana, les rues Sud Robertson, Delachaise et Magnolia, sur un plan par Frank H. Waddill, ingénieur civil, daté du 12 avril 1906 une *copie photographiée de cela est* annexée à un acte passé le 27 juin 1907 pardevant Fergus Kernan, notaire, d'après lequel ledit lot mesurant 32' 1" 2" à la rue Magnolia, sur une profondeur de 99' 6" 1" sur l'autre côté le divisant du lot 17' 87" 6" en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 15, et 30' 10" et 6" en largeur dans le fond, sur une ligne oblique.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 670, désigné comme lot No 1, borné par les rues Berlin, Milan, Claiborne et Willow, sur un devis d'arpentage dressé par D. M. Brosnan, député voyer de ville, et sur un devis d'arpentage dressé par Frank H. Waddill ingénieur civil et voyer, daté du 23 septembre 1905, annexé à un acte de vente, d'après lequel devis ledit lot formant le coin des rues Berlin et Claiborne, et mesurant 30 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Claiborne.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1911, au-dessus et en plus du prix d'achat et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & Co., Encanteur.

16 av—16 23 30—mai 7 14 17

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage. Sans limite ou réserve. *No 2212-16 Avenue Talane.*

Grande résidence double à deux étages, contenant huit chambres de chaque côté, ayant grand terrasla, écurie, hangars, bâtisses dans le fond, etc., contiguës. Mme Mary Cullen, épouse de Marsh Hemstreet vs Mme Celeste Delchmann, veuve de Dennis Cullen. No 95,690. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet, le 16 Mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, cette ville, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre lu et rendu en Cour ouverte, le Quatrième jour d'avril 1911 et signé le 10me jour d'avril 1911 par T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 45, lesquels sont bornés par les rues Commune, Gravier, Gaivez et Miro. Lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, et mesurent chacun trente-trois pieds un pouce de face à la rue Commune (maintenant avenue Tulane) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et payer pour l'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire, et faire 10 0[0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

RAMSEY & DANZIGER,
Encanteurs.

Flynn & Dimitry, avocats pour le demandeur.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le défendeur.

14 avril—14 16 23 30—mai 7 14 16

OF YEARS EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE H